



AVENUE GENERAL DE GAULLE ET PLACE DU 8 MAI 1945, CHAMBERY INVESTIT POUR UN CENTRE-VILLE PLUS APAISE ET DURABLE.

DOSSIER DE PRESSE

Le 6 décembre 2025



Avant ©Didier Gourbin / Après ©Tommaso Morello



1

Du 17 mars jusqu'à fin novembre 2025, d'importants travaux d'aménagement ont eu lieu sur l'avenue Général de Gaulle, le square d'Albstadt et la place du 8 mai 1945. Les objectifs de cette nouvelle configuration urbaine sont d'améliorer l'attractivité de Chambéry et de son centre-ville, donner plus de place aux mobilités douces en ville tout en apportant de la végétation et des arbres pour adapter la ville au changement climatique.

Cette opération est intégrée au programme d'aménagement des espaces publics du centre-ville dont la première phase s'est achevée boulevard du Théâtre et square de Lannoy de Bissy en début d'année 2025. Avec ce nouvel aménagement construit avec les habitants, Chambéry poursuit sa transformation vers une ville plus agréable et durable.

Un projet structurant pour le cœur de ville

Ce chantier, approuvé par l'Architecte des bâtiments de France (ABF), poursuit plusieurs objectifs :

- lutter contre les îlots de chaleur et rétablir le cycle de l'eau grâce à la désimperméabilisation des sols et la plantation de 53 nouveaux arbres de différentes tailles, en complément des 10 existants ;
- créer un espace convivial et attractif avec l'aménagement de deux placettes de part et d'autre de la place du 8 mai 1945 et l'aménagement du square Albstadt ;
- favoriser les mobilités douces en réduisant l'espace dédié à la voiture au profit des piétons ;
- améliorer la sécurité des déplacements par l'élargissement des trottoirs, la mise en place de traversées piétonnes et la séparation des trottoirs de la voirie par les espaces verts ;
- favoriser l'attractivité des commerces et services environnants par la création d'un espace plus esthétique et l'amélioration de la rotation du stationnement grâce à des bornes automatiques pour les arrêts-minute livraison.



Esquisse de l'avenue après les travaux d'aménagement. ©Ville de Chambéry

À l'issue des travaux, l'avenue retrouve une configuration similaire de celle d'avant-guerre, avec des espaces végétalisés de chaque côté de la route et des espaces de vie plus généreux.



Avenue Général de Gaulle avant les bombardements de 1944.
©Archives de la Ville de Chambéry



Avenue Général de Gaulle après-guerre. ©Archives de la Ville de Chambéry

Une concertation citoyenne au cœur du projet



Comme pour la végétalisation du boulevard du Théâtre et du square de Lannoy de Bissy, le projet de réaménagement de l'avenue Général de Gaulle a été mené en concertation avec les habitants, les usagers et les commerçants.

3

En 2022, une première phase de concertation a permis de recueillir les attentes des habitants pour l'ensemble du périmètre de l'opération d'aménagement des espaces publics du centre-ville. Une seconde phase de consultation a été menée au printemps 2024 sur la base d'esquisses. Une consultation spécifique a aussi été menée avec des représentants des personnes à mobilité réduite.

Les participants ont pu exprimer leurs attentes lors de journées de présentation sur place et par un questionnaire accessible en ligne. Ces contributions ont permis d'affiner le projet pour mieux répondre aux besoins exprimés.

Le [rapport d'analyse des contributions](#), disponible en ligne sur la plateforme participative de la Ville, compile l'ensemble des retours. Il a guidé les ajustements apportés aux esquisses finales, dévoilées en décembre 2024 aux commerçants et à la population à l'occasion d'une dernière rencontre sur place.

Le projet présenté a répondu à de nombreux besoins exprimés pendant la concertation : sécurisation des traversées piétonnes, aménagements adaptés à tous les publics (personnes à mobilité réduite, enfants, personnes âgées...), espaces de convivialité, arceaux pour stationner les vélos, stationnements et fontaine d'eau potable.

Un chantier en plusieurs étapes

Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases afin de limiter les désagréments pour les riverains, commerçants et visiteurs :

- phase 1 (mi-mars à mi-juin 2025) : aménagement côté square Albstadt avec la rénovation et l'élargissement des trottoirs, la désimperméabilisation des sols, la création des espaces végétalisés et des stationnements adaptés ;
- phase 2 (mi-juin à fin août 2025) : requalification du sud de l'avenue et rénovation du réseau de chauffage urbain ;
- phase 3 (fin août à fin septembre 2025) : réaménagement de la place du 8 mai 1945 sur les mêmes modalités (désimperméabilisation, renaturation des sols, réfection des revêtements) et réalisation du réseau d'éclairage public ;
- phase 4 (automne 2025) : plantations et finitions de l'ensemble de la zone.



Pendant toute la durée des travaux, l'accès aux commerces et logements a été maintenu. Le parking situé sous l'Hôtel de Ville est lui aussi resté accessible.

Rénovation complète du réseau d'éclairage public

La rénovation complète du réseau d'éclairage public sur l'avenue Général de Gaulle a marqué une étape importante pour une ville plus durable. Durant le chantier, ont été réalisés :

- la rénovation complète du réseau d'éclairage public ;
- un éclairage mieux ciblé sur les zones de circulation ;
- une luminosité plus douce afin de limiter les nuisances sur la biodiversité ;
- une baisse de la puissance qui permet une réduction de 50% de la consommation énergétique.

En chiffres

Avec un investissement global de 1,59 million d'euros TTC, ce projet s'inscrit dans une politique ambitieuse d'adaptation au changement climatique et de dynamisation du centre-ville. Cet aménagement est soutenu à hauteur de 250 000€ par l'État au titre de la DSIL.

Quelques chiffres clés :

- 1 678 m² de surface désimperméabilisée ;
- une surface végétalisée passant de 228 m² à 1 202 m² ;
- 10 arbres conservés et 53 nouveaux plantés ;
- 90 % des espaces seront rendus perméables pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales ;
- 46 places de stationnement supprimées et remplacées par 14 arrêts-minute tous équipés de bornes automatiques à décompte de temps qui facilitent le contrôle des arrêts-minute et favorisent la rotation des véhicules au bénéfice du commerce de proximité.
- 3 places PMR prévues.



Avant / pendant ©Didier Mazué / Après ©Tommaso Morello

RESSOURCES EN LIGNE :

- [Participation citoyenne](#)
- [Aménagement des espaces publics du centre-ville de Chambéry](#)